

Les rythmes scolaires en Europe

Quelques éléments de comparaison

Cette note s'appuie sur les données d'Eurydice qui concernent une trentaine de pays européens. Elle se limite aux 5 premières années d'enseignement primaire (grade 1 à 5), ce qui correspond en France aux élèves scolarisés en élémentaire.

La comparaison des rythmes scolaires en Europe est un exercice délicat, compliqué par le fait que l'architecture des différents niveaux d'enseignement peut être très différente. De plus, certains systèmes éducatifs sont fortement décentralisés et confient une certaine autonomie au niveau local ou à celui de l'établissement pour déterminer les périodes de congés, ce dont ne rend pas entièrement compte le calendrier national.

On peut néanmoins tenter de sérier quelques questions lorsqu'on essaie de comparer les rythmes scolaires :

Questions liées à la durée d'enseignement :

Quel est le nombre d'heures d'enseignement au cours des 5 premières années de scolarité ? Ce nombre d'heures est-il identique ou, au contraire, varie-t-il selon les niveaux d'enseignement ?

Questions de calendrier scolaire :

Combien de jours un élève fréquente à l'école dans une année ? Sur combien de jours ou de demi-journées est répartie la semaine scolaire ? Comment sont organisées les périodes de vacances scolaires ?

Questions liées à l'organisation de la journée scolaire :

Quelle est l'amplitude de la journée scolaire ? Quelle est la durée de la pause méridienne si elle existe ? Existe-t-il des activités encadrant le temps scolaire ?

Questions relatives au temps de travail des enseignants :

Comment s'articule le temps de travail des enseignants avec celui des élèves ? Quelles sont les obligations de service d'un enseignant ?

I- La durée de l'enseignement primaire

I-1 La variabilité du temps d'enseignement

Le nombre d'heures d'enseignement délivrées sur les 5 premières années varie du simple au double, entre la Bulgarie (2 640 heures) et le Luxembourg (5440 heures).

La moyenne se situe autour de 3720 heures, soit 744 heures/an. 1/3 des pays ont un cursus qui dépasse 3720 heures. Sans prendre les extrêmes, entre un pays comme la Finlande (3094 heures) et la Suède (3702 heures), la différence représente pratiquement une année de scolarisation.

La France, qui totalise 4320 heures (avec une semaine réduite à 24 heures), est donc encore un pays qui se situe très nettement au-dessus de cette moyenne. Seuls 4 pays dépassent la France en nombre d'heures : le Luxembourg, les Pays-Bas, le Portugal et l'Espagne.

Pays où le nombre d'heures d'enseignement est inférieur à 3000 heures (5)	Pays se situant entre 3 000 heures et 3 720 heures (15)	Pays se situant au-dessus de 3 720 heures (12)
Bulgarie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Norvège.	Autriche, République Tchèque, Danemark, Estonie, Finlande, Allemagne, Grèce, Islande, Pays-Bas, Pologne, Roumanie, Slovaquie, Slovénie, Suède, Turquie.	Belgique, Chypre, France, Irlande, Italie, Liechtenstein, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Portugal, Espagne, Grande-Bretagne.

I-2 Des rythmes différenciés selon les niveaux des apprentissages

La répartition de ces heures au cours des 5 premières années peut varier selon le niveau d'enseignement. Par exemple, en Angleterre et au Pays de Galle, les élèves des deux premières années travaillent 21 heures, puis 23,5 heures les 3 années qui suivent. C'est le cas le plus fréquent en Europe.

On peut distinguer 3 groupes de pays

Groupe A : pays où le nombre d'heures d'enseignement est le même pour les 5 niveaux de l'enseignement primaire.

Groupe B : pays où le nombre d'heures d'enseignement augmente (à l'exception de Malte) au cours des 5 premières années de la scolarité.

Groupe C : pays où le nombre d'heures d'enseignement est fixé pour un cycle de scolarité, donnant une répartition entre chaque grade qui peut varier localement. On peut distinguer un sous-groupe C' si on considère que ce nombre «flexible» d'heures augmente sur la scolarité élémentaire. En Pologne, par ex., 1856 heures doivent être réparties sur les 3 premières années d'enseignement, 2453 sur les 3 années qui suivent.

Groupe A (10 pays)	Groupe B (14 pays)	Groupe C (3 + 6 pays)
Belgique (toutes communautés), Irlande, Espagne, France, Chypre, Luxembourg, Portugal, Roumanie, Slovénie, Turquie.	Bulgarie, Danemark, Allemagne, Grèce, Italie, Lettonie, Liechtenstein, Hongrie, Malte, Autriche, Finlande, Grande-Bretagne (Angleterre, Pays-de-Galles, Irlande du Nord, Ecosse), Liechtenstein, Croatie.	République Tchèque, Pays-Bas, Suède.
		Groupe C' Estonie, Lituanie, Pologne, Slovaquie, Islande, Norvège.

En moyenne, le nombre d'heures varie ainsi de 695 heures la première année d'enseignement primaire à 802 heures en fin de scolarité primaire.

Questions à approfondir

Il n'est pas toujours évident de faire la différence entre le «temps scolaire», c'est-à-dire le temps passé à l'école et le temps d'enseignement, c'est-à-dire strictement réservé aux apprentissages.

Le nombre d'heures d'enseignement ne renseigne pas sur les contenus des programmes et le nombre de disciplines enseignées. Or, le nombre de disciplines enseignées a son importance sur la durée de l'enseignement. Cette question est souvent absente des débats. Faut-il tout enseigner dès l'école élémentaire ? Certains pays n'ont pas d'enseignement de l'histoire et la géographie à l'école primaire (c'est le cas de la Finlande, par ex.).

Les données de l'enquête PISA ne semble pas indiquer qu'il y ait une corrélation très nette entre la durée d'enseignement dans une discipline donnée et les résultats à ces évaluations.

[II- L'organisation de l'année scolaire](#)

II-1 Le nombre de jours d'enseignement ou journées de classe

Certains pays ont des lois scolaires qui fixent un nombre de jours ou un nombre minimum de jours travaillés. Dans les faits, lorsqu'il s'agit d'un minimum, celui-ci est rarement dépassé. Ainsi, en Espagne, le nombre minimal de jours d'enseignement est fixé à 175 heures (35 x 5) par la loi organique du 3 mai 2006 sur l'éducation, mais le nombre jours de classe varie peu d'une communauté à l'autre (entre 175 et 180).

Le nombre de jours fériés (fêtes religieuses, fêtes nationales, fêtes locales...) peut également diminuer sensiblement le nombre de jours de classe «théorique». Les écoles ont parfois, comme en Pologne, la possibilité d'augmenter le nombre de jours de congé.

Le nombre de jours de classe peut également varié dans un même pays selon l'organisation de la semaine retenue. En Allemagne, par ex., le nombre de jours est de 188 ou 208, selon les choix fait par les Länder d'une semaine étalée sur 5 ou 6 jours. Une organisation sur 6 jours est également possible en Italie pour les classes qui effectuent 24 heures.

Le nombre de jours que comprend une «semaine scolaire» peut également varier. La loi sur l'enseignement primaire au Pays-Bas fixe à 5 jours la durée normale de la semaine à partir de la troisième année d'enseignement (le parlement a refusé de voter un projet de loi faisant passer celle-ci à 4 jours), mais les établissements peuvent, sept fois dans l'année, réduire la durée de la semaine à 4 jours.

En moyenne, les élèves européens travaillent sur 181 jours de classe. Ce qui correspond à une norme de 36 semaines de 5 jours. Le nombre de semaines scolaires du calendrier français est, de ce point de vue, dans la norme européenne.

II-2 Les périodes de congés

Les élèves du premier degré bénéficient en moyenne de 15 semaines de congé, auxquelles s'ajoutent environ 6 jours fériés.

La France, avec 16,5 semaines de congé, est plutôt dans la position haute. Seuls 1/3 des pays ont des périodes de congés de 16 semaines ou plus.

Mais ce qui singularise la France n'est pas la longueur des «grandes vacances». Celle-ci est inférieure à la moyenne des pays européens qui est de 10 semaines. En revanche, avec 7,5 semaines, la France attribue plus de congés intermédiaires que la moyenne des pays européens. Seuls certains cantons suisses, avec 8 semaines, font plus.

Durée des vacances d'été

Vacances d'été < 9 semaines (8 pays)	Vacances d'été comprises entre 9 et 10 semaines (9 pays)	Vacances d'été > 10 semaines (15 pays)
Allemagne, Danemark, Liechtenstein, Luxembourg, Pays-Bas, Norvège, Suisse, Royaume-Uni.	Autriche, Belgique, République Tchèque, France, Irlande, Malte, Pologne, Slovaquie, Suède.	Bulgarie, Chypre, Estonie, Finlande, Grèce, Hongrie, Islande, Italie, Lettonie, Lituanie, Malte, Portugal, Roumanie, Espagne, Turquie.

Les pays qui ont des périodes estivales de congés réduites ont souvent des vacances de «troisième trimestre», en général courant mai. C'est le cas de l'Allemagne, des Pays-Bas et de la Grande-Bretagne, par ex.

L'Allemagne et le Liechtenstein qui totalisent peu de semaines de vacances (13,5) sont des pays où le nombre de jours «fériés» est relativement important (> 10), ce qui montre qu'il est difficile de ne comparer que les semaines de vacances du calendrier officiel.

Questions à approfondir

Il serait utile de s'interroger pour connaître les activités des élèves pendant les périodes de vacances, en particulier pendant les vacances d'hiver. Les élèves des milieux les plus défavorisés sont-ils ceux qui bénéficient le plus des petites vacances ?

III- L'amplitude de la journée de classe

On dispose de peu de données dans l'enquête Eurydice. Mais on trouve des éléments intéressants dans le papier de la fondation Schuman sur 5 pays européens (Allemagne, Angleterre, Pays-Bas, Italie et Espagne).

En Allemagne, les cours commencent entre 7 h 30 et 8 h 30 et s'achèvent vers 11 h 30 ou 13 h 30 selon que la semaine dure 5 ou 6 jours et selon l'âge des enfants (la durée de la semaine variant de 19 à 28 heures pour les enfants scolarisés en primaire). La durée des cours est de 45 min.

En Angleterre le règlement de 1999 précise que la journée est divisée en demi-journée : les

cours commencent vers 9 heures et se terminent entre 15 et 16 heures, avec une pause d'une heure pour le déjeuner.

En Espagne, dans l'enseignement primaire, coexistent deux types d'organisation : par demi-journées ou par journée continue. Dans ce cas, les cours ont lieu en début de journée, souvent entre 9 heures et 14 heures, et les après-midis sont réservés aux activités extra-scolaires. Ce type de fonctionnement s'est généralisé dans l'enseignement secondaire (sauf Catalogne).

En Italie, contrairement à ce qui existait jusqu'au début des années 90, les élèves vont généralement à l'école le matin et l'après-midi. Depuis 2009-2010, la semaine scolaire de 24 heures s'impose progressivement, en commençant par les petites classes. Les parents peuvent demander que les enfants bénéficient de 3 heures supplémentaires (ateliers de musique, cinéma, informatique, etc.).

Aux Pays-Bas, l'établissement fixe les horaires et la durée des cours. La journée commence en général vers 8 h 30 et s'achève entre 15 et 16 heures. Certains établissements ont opté pour la journée continue, le repas étant pris en classe et considéré comme une activité éducative. Dans ce cas, les cours se terminent vers 14 heures.

Questions à approfondir

On dispose de peu d'information sur les temps de pause intermédiaire (récréations ; pause méridienne) et sur les activités périscolaires (études, accueil, accompagnement éducatif, activités sportives...);

IV – Le temps de travail des enseignants

Les données de l'enquête Eurydice ne renseignent pas sur les obligations de service des enseignants (en nombre d'heures d'enseignement hebdomadaires et/ou annuelles). Les seules informations portent sur les périodes de vacances.

Les périodes de congés des enseignants coïncident plus ou moins avec celles des élèves selon les pays. Elles peuvent être rigoureusement identiques à celles des élèves ou réduites par des obligations de services autres que des tâches d'enseignement : préparations, documentation, rencontres...

Les congés sont toujours pris pendant les périodes de congés scolaires. La plupart des enseignants ont au moins 8 semaines de vacances l'été. Dans 8 pays, ils ont néanmoins moins de 8 semaines : Liechtenstein, Allemagne, Royaume-Uni, Danemark, Suisse, Pays-Bas (du fait, pour ces pays d'avoir une période courte de congé estival) ; Portugal, Slovénie.

Questions à approfondir

Obligations de service des enseignants : quelle répartition entre temps d'enseignement et temps «hors classe» ?

Organisation du service des enseignants lorsque dans une école le nombre d'heures d'enseignement varie d'un niveau à l'autre.

Plus de maîtres que de classe ?

V – Conclusions :

Il n'existe pas d'organisation type au niveau européen. On observe néanmoins quelques points de rapprochement :

- généralisation de la semaine de 5 jours (les semaines de 6 jours restent exceptionnelles) ;
- remise en cause de la journée continue (sans pause méridienne conséquente), considérée comme inadaptée au

travail des femmes ;

- généralisation des activités périscolaires, en dehors des heures d'enseignement.

En revanche, il subsiste de grandes divergences en ce qui concerne l'organisation des congés scolaires. Il existe à ce niveau des contraintes externes qui impriment leur rythme sur le calendrier scolaire :

- importance des fêtes religieuses et nationales (avec des différences entre les pays à forte tradition catholique et les pays à tradition protestante) ;

- activités agricoles (sans doute encore importantes dans certains pays de la zone PECO) ;

- activités touristiques ;

- climat (à Malte, par ex., les classes fonctionnent en demi-journée au mois de juin).

La situation française se distingue par :

Un nombre d'heures d'enseignement très élevé

Une semaine de 4 jours qui implique un nombre de jours de classe très peu élevé, bien que le nombre de semaines scolaires dans l'année soit dans la moyenne des pays européens ;

(Corolaire) une journée de classe très longue ;

Un même nombre d'heures pour tous les élèves scolarisé en élémentaire, quel que soit leur âge ;

Des périodes de petites vacances relativement importantes.

Sources :

Eurydice « Organisation of School Time in Europe – Primary and general secondary education education, 2011/2012 ».

OECD, «Education at a glance», Chapter D, 2011.

Nadine Dalsheimer-Van Der Tol, «Les Rythmes scolaires à l'étranger», Dossier Insertion, Education et société n° 198, décembre 2011.

Conférence nationale rythmes scolaires, «Des rythmes plus équilibrés pour la réussite de tous – Rapport d'orientation sur les rythmes scolaires», juillet 2011.